Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Faverges
Glaise
route de l'ancienne éole

Ecole de Glaise

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74002050
Date de l'enquête initiale : 2013
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : école primaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1905, F10, 1669 ; 2008, F10, 1277

Historique

Le 15 juin 1865, la commune de Faverges décide d'établir une école à Glaise pour les enfants des hameaux de Bellecombe, les Roux, Saint-Ruph et Glaise : Le 22 avril 1868, la commune de Faverges obtient du ministère l'autorisation d'y établir une école mixte. Toutefois, l'inspecteur primaire d'Annecy, s'oppose au projet de la commune d'acquérir la maison de M. André pour faire une école, jugeant le bâtiment inapproprié. Le 16 septembre 1868, le conseil municipal décide d'acquérir la maison Chaffarod. le budget est financé à hauteur de 1 000 francs par la commune, 600 francs par les
habitants et une subvention attendue de l'Etat de 1 000 francs. Mais par décision du conseil votée le 20 novembre 1870, la commune renonce à ce projet, car elle n'a pas les moyens d'aménager l'école conformément aux exigences de l'administration.
Par délibération du 5 février 1872, la commune accepte la proposition de Jacques-Marie Falcy, qui cède gratuitement une maison pour 10 ans, laissant à la municipalité la charge d'aménager une salle de classe et un logement pour l'enseignant.
En 1884 débutent les travaux de construction du bâtiment actuel, sur les plans de l'architecte Auguste Mangé. Les travaux sont adjugés à André Useglio, de Saint-Michel-de-Maurienne, le 17 juillet 1884. L'architecte accuse réception des travaux le 20 décembre 1887.
Fermée dans la seconde moitié du XXe siècle, l'école est aujourd'hui un gîte de France.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1884 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Auguste Mangé (architecte, attribution par source), André Useglio (entrepreneur de maçonnerie, attribution par source)

Description

Le bâtiment de plan carré se composait d'une ancienne salle de classe en rez-de-chaussée au-dessus de laquelle se trouvait le logement de l'enseignant. L'accès au bâtiment se fait par une porte situé sur le bord sud de la façade principale et donne sur un hall distribuant la classe et le logement par un escalier intérieur. Un préau rectangulaire est accolé au sud de l'école. Les maçonneries en moellon de calcaire sont enduites au ciment. Les encadrements saillants en façade sont en pierre de taille. le toit à longs pans est couvert en tuile mécanique.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, crépi
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Type(s) de couverture : toit à longs pans
Escaliers :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Présentation

Les écoles de Faverges
Suite à la loi Jules Ferry du 16 juin 1881 rendant l´enseignement public et gratuit, la commune de Faverges, qui disposait déjà de trois écoles confessionnelles et de quatre écoles de hameaux, décide par délibération du 26 octobre 1881 de procéder à la construction de cinq écoles publiques afin de remplacer les écoles existantes mal commodes. En effet d´après un rapport de l´inspecteur primaire à l´inspecteur d´académie, les écoles de Faverges sont mal éclairées, petites et mal logées. Les besoins sont pourtant important puisque ce rapport fait état de 1 296 habitants au centre-ville (dont 248 élèves), de 831 habitants pour la section de Viuz (129 élèves), 415 habitants pour la section de Vesonne (53 élèves), 181 habitants pour la section de Glaise (22 élèves) et enfin 450 habitants pour la section de Frontenex (52 élèves).
Une commission mandatée par le conseil municipal est chargée de trouver l´emplacement des futures écoles en tenant compte de la nécessité d´aération du site et de la distance minimum que doivent avoir les écoles avec les débits de boisson et les cimetières. Elle se heurte à une opposition des habitants de Verchères, qui proposent deux terrains pour établir l´école dans leur hameau plutôt qu´à Frontenex. Le hameau de Frontenex étant plus important, la commission décide d´y maintenir l´école mais propose un emplacement à la sortie du hameau en direction de Verchères.
Par délibération du 26 janvier 1882, la commune décide d´acheter les terrains pour la construction d´une école primaire (288 élèves) et d´une école primaire supérieure (168 élèves) à l´entrée du centre-ville, d´une école de garçon à Viuz (48 élèves) et de trois écoles mixtes à Vesonne (48 élèves), Glaise (42 élèves) et Frontenex (56 élèves).
Les devis et plans de l´architecte Auguste Mangé sont approuvé par délibération du 3 avril 1882.
Enfin, par délibération du 2 février 1883, le conseil adopte les devis relatifs à la construction et à l´achat des terrains pour un total de 246 740,26 francs financés à hauteur de 180 000 francs par l´état et 11 390 francs par les fonds municipaux. Les 55 500 francs restants sont financés par un emprunt sur trente ans.
La construction des écoles commence la même année à l'exception de celle de Glaise qui ne commence qu'en 1884.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1881, 26 oct. Création d'une commission chargée de définir l'emplacement des futures écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 26 octobre 1881 relative à la création d'une commission chargée de définir l'emplacement des futures écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1881, 28 nov. Délibération relative à l'emplacement des écoles**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 28 novembre 1881 faisant état du rapport relatif à l'emplacement des écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1882, 26 jan. Délibération arrêtant le choix des terrains à acquérir pour la construction des écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 26 janvier 1882 arrêtant le choix des terrains à acquérir pour la construction des écoles.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1882, 3 avr. Délibération approuvant les plans et devis de l'architecte.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public.** Délibération du 3 avril 1882 approuvant les plans et devis de l'architecte Auguste Mangé.

- **AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. 1883, 2 fév. Délibération approuvant les devis relatifs à la construction des écoles.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 971. **Commune de Faverges ; Equipement public**. Délibération du 2 février 1883 approuvant les devis relatifs à la construction des écoles.

Périodiques

- **PAJANI, B. Histoire des écoles dans le canton de Faverges**
  PAJANI, Bernard. **Histoire des écoles dans le canton de Faverges au XIXème siècle** *Bulletin d'histoire et d'archéologie des amis de Viuz-Faverges*, 1983, n° 23-24, p. 2-18.
  p. 3-4

Illustrations

Vue d'ensemble
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20137401186NUCA

Vue de l'école avec le préau au premier plan.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20137401187NUCA

Détail de l'ancienne porte d'entrée de la cour par le préau transformée en fenêtre.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20137401188NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ecart de Glaise (IA74001765) Faverges, Glaise

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet
Copyright(s) : © Parc naturel régional du Massif des Bauges ; © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Vue d'ensemble

IVR82_20137401186NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'école avec le préau au premier plan.

IVR82_20137401187NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de l'ancienne porte d'entrée de la cour par le préau transformée en fenêtre.

IVR82_20137401188NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation